

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

ON S'ABONNE :
 Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.			
DATE	JOURS.	FÊTES.	FOIRES.
14	Dim.	s. Urcize év.	
15	Lundi.	Oc. de l'Im. C.	Bach, Montcabrier, Figeac, Payrac.
16	Mardi.	s. Eusèbe.	Prayssac, Rocamadour
17	Mercr.	Quatre Temps	Catus, Issepts, Vayrac.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

SERVICE DES POSTES.		
DEPART. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon)	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelnaudary, Puy-Féverque, Cazals, St-Géry	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement nul est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

Cahors, 10 Décembre 1862.

BULLETIN

Nous donnons plus loin, sur la brillante inauguration du boulevard du Prince-Eugène, des détails qu'il nous paraît convenable de compléter ici.

La fête de dimanche, dit notre correspondant, avait attiré à Paris une foule considérable d'étrangers. Venus de tous les points de l'Empire pour prendre part à un spectacle dont la grandeur se composait à la fois de l'éclat du beau et de l'utilité du bien, tous, de retour dans leurs villes, feront bien haut l'éloge de la solennité à laquelle Paris avait convié la France entière.

Dans les vivats du 7 décembre, la voix du travailleur dominait celle du bourgeois. Le nom populaire de *Richard-Lenoir*, substitué par abnégation à celui de la reine Hortense, avait impressionné vivement l'ouvrier et excité son enthousiasme. Le provincial criait d'un même élan que le parisien : *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice !* — Aux fenêtres, les femmes de toute classe et de toute fortune agitaient leurs mouchoirs. Sur les trottoirs des rues, dans les contre-allées des boulevards, il se levait, au passage du cortège, autant de casquettes que de chapeaux. L'Empereur était salué avec la même cordialité par la garde nationale et par l'armée. Rien n'a manqué au triomphe obtenu par les paroles de Sa Majesté. Paris compte aujourd'hui une date historique de plus.

La Chambre italienne doit se réunir aujourd'hui, mercredi. Le ministère n'est pas encore définitivement connu. Les noms que cite l'Italie, et qu'on lira aux dépêches, paraissent pourtant donner une issue à la crise ministérielle.

Le scrutin ouvert en ce moment en Grèce pour l'élection d'un roi, est tout en faveur du prince Alfred. Que résultera-t-il de ce vote, si le refus que l'Angleterre a fait de ce sceptre est sincère ? Et il ne peut en être autrement, en présence des traités de 1832.

« Dans le but de mettre fin à tout soupçon de rivalité, dit le *Temps*, les trois puissances se seraient décidées à guider le choix des Grecs sur un des princes de la maison de Prusse, qui possède l'avantage unique d'entretenir des rapports également bons avec la Russie, la France et l'Angleterre, et de n'avoir en Orient aucun intérêt direct. Déjà, en 1832, ces considérations avaient frappé la conférence de Londres, il n'avait tenu qu'à la Prusse de donner un premier roi à la Grèce.

» Cette combinaison, mise alors en avant par la France, serait sur le point d'être reprise aujourd'hui d'un commun accord. On ignore encore le nom du prince sur lequel les trois puissances se proposent d'appeler l'attention des Grecs.

» Quelques indices tendent à nous faire admettre qu'il s'agirait d'un fils de S. A. R. le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, ancien président du conseil des ministres. »

Une dépêche de Berne nous apprend que la vallée de Dappes est cédée à la France, moyennant la cession d'un territoire équivalent. Les conditions sont signées.

Le vote sur le projet de constitution élaboré par la chambre de Genève a donné pour résultat 6,373 voix contre, et 5,805 pour. Le projet a été rejeté. Cet acte a fait sensation en Suisse. C'est une victoire pour les radicaux.

Aucun fait important n'est signalé du théâtre de la guerre d'Amérique.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Alexandrie d'Egypte, 7 décembre, au soir. Le steamer *Colombo*, avec la malle de Chine, des Indes et de l'Australie, s'est totalement perdu à l'île Manikoc; les passagers, l'équipage et une partie de la malle ont été sauvés.

Naples, 8 décembre. Les Grecs résidant à Naples ont voté contre la candidature du prince Alfred; ils ont envoyé une protestation. Le prince Alfred est attendu ici. Le journal *Napoli* déclare défendre énergiquement l'autonomie napolitaine.

Paris, 8 décembre. M. Horace Vernet a reçu les derniers sacrements.

Londres, 8 décembre. Le *Times* dit : L'Empereur a fait preuve d'habileté en traitant des questions populaires dans le discours qu'il a prononcé hier à l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène. C'est une pensée heureuse de joindre les sujets qui intéressent le plus les

classes ouvrières aux traditions de la famille Bonaparte et de mêler les noms des membres de la famille impériale à ceux des hommes remarquables sortis des classes populaires.

Turin, 7 décembre. L'Italie publie les renseignements suivants sur l'issue de la crise ministérielle : M. Farini serait président du conseil sans portefeuille; M. Perruzzi aurait l'intérieur; M. Casinis, la justice; M. Ménabrèa, les travaux publics; M. Longo, la marine; M. Audinot, le commerce.

Le général Petitti n'a pas accepté le portefeuille de la guerre; on attend la réponse de M. della Rovere.

On assure que M. Pasolini n'accepte pas le portefeuille des affaires étrangères.

New-York, 29 novembre. Les personnes emprisonnées dans ces derniers temps pour avoir voulu empêcher les enrôlements ou pour d'autres actes hostiles à l'autorité fédérale, ont été remises en liberté. Aucun fait important n'est signalé du théâtre de la guerre.

Une forte expédition fédérale se prépare devant Frédériksburg; elle doit partir prochainement pour Columbus.

Une autre expédition contre le Sud se prépare à New-York.

INAUGURATION

DU BOULEVARD DU PRINCE-EUGÈNE.

On se ferait difficilement une idée de la foule que l'inauguration du Boulevard du Prince-Eugène avait attirée.

En même temps que la garde nationale et les

HISTOIRE

POLITIQUE, RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE
DU QUERCY

Par M. Raphaël PÉRIÉ.

L'auteur de la nouvelle *Histoire du Quercy* poursuit avec rapidité la publication de son œuvre. Le premier volume avait paru en 1861. Le mois de septembre 1862 en a vu éclore un deuxième, qui n'est que la suite et la fin du premier.

Nous avons consacré nos loisirs de la quinzaine qui vient de s'écouler à parcourir attentivement cette nouvelle production historique. Le temps nous avait manqué pour nous occuper plus tôt de cette étude. D'ailleurs, avant de prendre la plume, pour rendre compte de ce nouvel ouvrage, nous étions bien aise de prêter un peu l'oreille au jugement du public, et de recueillir les observations de divers appréciateurs compétents, qui nous avaient promis de lire ce livre et de nous faire part de leurs impressions.

Maintenant que nous sommes en possession de tous les éléments nécessaires à une appréciation impartiale et consciencieuse, nous pouvons hardiment aborder le sujet, avec le désir sincère de dire la vérité. Nous ne perdrons jamais de vue que la critique bien comprise n'aime ni la flatterie, ni l'opposition. Son rôle est d'analyser et de caractériser un livre, tel qu'il est, d'après les principes du goût et les règles du genre, en faisant ressortir tour à tour les qualités et les défauts. Quand elle exprime des jugements, elle doit chercher avant tout à être juste, pour ne pas s'exposer à être démentie par l'opinion publique.

Il faut le proclamer ici avec vérité, les travaux historiques de M. Raphaël Périé révèlent de vastes et profondes recherches. Ses fonctions de bibliothécaire, qu'il exerce depuis plus de trente ans, lui ont donné l'occasion de fouiller dans tous les documents anciens, imprimés ou manuscrits, qui ont pu lui fournir des récits, propres à débrouiller le cahos de nos annales provinciales. Il aura ainsi fait sortir de l'oubli les titres de notre gloire nationale. Il rendra ainsi à son pays un service éclatant, dont les contemporains et la postérité lui seront reconnaissants.

Parmi les connaissances profanes qui doivent orner l'âme de l'homme, l'une des plus attrayantes et des plus instructives est celle de l'histoire, ce témoin des temps, cette grande école de la vie, comme l'appelle Cicéron. S'il n'est pas permis à un homme lettré, qui se pique d'avoir quelque science, d'ignorer l'histoire des nations les plus célèbres, celle de sa propre province devrait surtout lui être familière. Et pourtant l'histoire du Quercy est généralement peu connue, parce qu'on n'avait pas l'occasion de trouver des livres où l'on pût aller recueillir les souvenirs de nos ancêtres. En publiant les résultats de ses laborieuses études, M. Périé fait donc une œuvre utile pour la propagation de la science historique.

Si nous voulions juger les écrits de M. Périé comme une histoire proprement dite, d'après les principes littéraires qui découlent de l'étude des grands historiens, nous croyons qu'on pourrait, en partie, appliquer à sa dernière publication les considérations générales, formulées dans le *Journal du Lot*, à l'apparition de son premier volume. Pour tout lecteur intelligent et un peu versé dans les belles lettres, il est manifeste que les travaux de M. Périé portent les caractères distinctifs d'un livre d'annales historiques. C'est donc comme chroniqueur et annaliste qu'il faut apprécier l'écrivain quercynois, et non comme un véritable historien. Qu'on se garde bien de voir dans ce jugement une censure de son œuvre : Ce serait méconnaître complètement notre intention et la portée de notre appréciation. Chaque écrivain a son caractère original, il compose à son point de vue, d'après la nature de son intelligence et de son talent. Un habile chroniqueur, un annaliste peut avoir son mérite, aussi bien qu'un grand historien. Fénélon disait du premier annaliste de la Grèce : « Hérodote raconte parfaitement; il a même de la grâce par la variété des matières; mais son ouvrage est plutôt un recueil de relations de divers pays, qu'une histoire qui ait de l'unité et un véritable ordre. » Bien que Hérodote ne soit qu'un compilateur de chroniques et d'annales, son œuvre n'en a pas moins traversé les siècles, et c'est

à cette source féconde que beaucoup d'historiens ont puisé les matériaux de leurs écrits sur les temps anciens.

Le mérite principal d'un historien, comme d'un annaliste, ainsi que le proclame Fénélon, réside dans l'ordre et dans l'arrangement des faits, et dans l'unité de l'œuvre. Il faut reconnaître que M. Raphaël Périé a fait des efforts consciencieux pour réaliser ces conditions fondamentales. Mais les lecteurs, qui n'aiment pas à déployer trop de patience et d'attention dans les études historiques, n'y trouvent pas toujours assez d'ordre et de clarté pour l'exposition et la distribution des faits. Au lieu de disposer régulièrement les matières par chapitres de même étendue, — division qui, quelquefois, ne repose pas sur des traits bien caractéristiques, — au lieu d'y classer les uns à la suite des autres les faits les plus variés et de nature différente, — et en suivant un peu moins l'ordre des temps, — l'auteur aurait peut-être un peu mieux provoqué l'intérêt des lecteurs, si, en parcourant chaque siècle ou chaque petite période distincte, il se fût attaché à faire ressortir les événements les plus importants, autour desquels il aurait rangé successivement les faits politiques, les faits religieux et les faits littéraires.

L'art d'abrégier le récit des événements, en supprimant les détails trop longs, ou en les résumant dans une diction noble et pure, est un puissant moyen d'ajouter à la clarté et d'intéresser les lecteurs, selon ce principe posé par Cicéron : *Nihil est, in historiâ, purâ et illustri brevitate dulcius*. Il en est qui prétendent que M. Périé ne s'est pas assez conformé à cette règle dans quelques parties de son livre. Nous acceptons sans doute le précepte de Cicéron et nous aimons à le voir pratiqué dans toute œuvre historique; mais nous croyons que, dans un recueil d'annales, où l'on a pour but de peindre, par les chroniques du temps, les mœurs de chaque siècle, l'écrivain n'est pas tenu d'observer, au même degré que dans une histoire ordinaire, le principe de la brièveté.

Arrêtons ici ces observations générales sur l'œuvre de l'annaliste quercynois; entrons dans les détails du livre et traçons à grands traits, pour l'in-

struction de nos lecteurs, le tableau des principaux événements qu'il embrasse.

La 1^{re} partie des annales du Quercy, publiée en 1861, comprend : — La période gauloise, antérieurement à la conquête de la Gaule par les Romains (depuis les temps les plus reculés jusques vers le milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.); — la période gallo-romaine, qui s'étend jusqu'au commencement du V^e siècle de l'Ère chrétienne; — la période des temps barbares, que l'auteur conduit jusqu'à la fin du règne de Charlemagne, dans les 1^{res} années du IX^e siècle.

La 2^{me} partie, dont nous avons à présenter l'analyse, aborde la période proprement dite du moyen-âge, et embrasse environ quatre siècles, depuis Charlemagne jusqu'au temps de l'inquisition, dans la 1^{re} moitié du XIII^e siècle. Cette période est peut-être celle qui présente le plus de difficultés, pour débrouiller l'histoire du Quercy, et suivre avec quelque clarté la marche des événements : c'est le temps de la faiblesse, des infirmités et des ténèbres qui entourent le berceau de la nation Française.

Une première phase de cette période comprend le IX^e et le X^e siècle : c'est le temps de la décadence et des défaillances des successeurs de Charlemagne.

Sur les débris de la royauté Mérovingienne et du sein de l'aristocratie triomphante s'était élevée une royauté nouvelle; le vaste génie de Charlemagne forme tout-à-coup un grand empire; il domine les peuples barbares de l'Europe, et donne un élan vigoureux, mais éphémère, à la nationalité Française, encore dans l'enfance. La faiblesse de ses successeurs et la barbarie des temps arrêtent l'œuvre de Charlemagne. Après lui, son empire se démembré; les petits états se forment; les hommes les plus habiles et les plus courageux deviennent indépendants; la grande puissance féodale s'organise aux dépens de la royauté; peu à peu l'aristocratie féodale écrase la royauté Carlovingienne et devient souveraine. C'est le spectacle que présente la France au IX^e et au X^e siècle.

Dans le Midi, les comtes de Toulouse, tout en relevant des rois de France, acquièrent une autorité

troupes se dirigeaient vers les emplacements qui leur avaient été assignés, la population arrivait de toutes parts à flots pressés vers l'entrée du nouveau boulevard. On se groupait le plus près possible de l'arc-de-triomphe élevé au boulevard du Temple, par où l'on savait que l'Empereur entrerait sur la nouvelle voie, qui va jeter la vie et l'activité dans un quartier où la difficulté des communications rendait impossible la mise en valeur de terrains considérables.

Les boulevards adjacents, la nouvelle place qui a remplacé les théâtres, les rues environnantes étaient remplies, et l'on voyait à perte de vue les contre-allées du nouveau boulevard couvertes de curieux, placés sur plusieurs rangs derrière la troupe.

A une heure et demie, l'Empereur, à cheval, ayant à sa gauche le prince Napoléon, est sorti du palais des Tuileries, par l'arc-de-triomphe, précédé d'un piquet de cent-gardes. Un nombreux état-major suivait Sa Majesté, qui est sortie de la cour du Carrousel, par le guichet de la rue de Rohan. Puis venait un autre piquet de cent-gardes, et, bientôt après, un détachement des guides précédant trois voitures, dans la première desquelles se trouvait Sa Majesté l'Impératrice accompagnée de ses dames. Un détachement des guides fermait le cortège, qui a suivi la rue de Rivoli jusqu'au boulevard Sébastopol. Puis l'Empereur s'est dirigé par les anciens boulevards jusqu'à la place où se trouve la voie nouvelle, salué par les plus vives acclamations qui ont redoublé au moment où Sa Majesté s'est engagée sous l'arc-de-triomphe de verdure fermé par un voile vert jusqu'au moment de son arrivée.

Un grand nombre de maisons étaient ornées de drapeaux sur tout le parcours jusqu'au nouveau boulevard.

Sur ce boulevard, les maisons déjà construites étaient pavées, ainsi que les nombreuses estrades élevées sur tout le parcours, et qui étaient entièrement garnies de spectateurs.

Parmi les décorations les plus remarquables, nous devons signaler celle de la fabrique Borie. Deux estrades, avec un rideau formé de briques tubulaires, avaient été improvisées et contenaient environ cinq cents personnes. Trois pylônes, ornés de trophées et de bannières, supportaient l'inscription : *Imperator Imperatorum*, qui a eu le privilège d'attirer l'attention de l'Empereur et même, assure-t-on, de le faire sourire.

Au moment où le cortège arrivait sur la place où s'élève la statue du prince Eugène, l'Empereur s'est arrêté quelques instants pour considérer l'œuvre provisoire de M. Dumont, qu'on avait dégagée de ses voiles au moment du passage de Sa Majesté.

En arrivant sur la place du Trône, l'Empereur a mis pied à terre, et a pris place sous la tente dressée en avant de l'arc-de-triomphe et faisant face aux plateaux sur lesquels avaient été disposés les sièges réservés aux invités. Pas une place n'était restée vide, et les dames y figuraient en très-grand nombre.

Les députations de la garde nationale, des anciens militaires, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole de St.-Cyr et de l'armée étaient placées dans l'enceinte.

M. le préfet de la Seine a prononcé un long discours dans lequel il a rappelé les travaux exécutés dans ces derniers temps et montré leur corrélation.

M. Dumas, sénateur, président du conseil municipal, a pris ensuite la parole. Il a exprimé, au nom du conseil, le vœu que la taxe du pain fût maintenue.

L'Empereur a répondu à l'un et à l'autre par le discours suivant :

*Monsieur le Préfet,
Messieurs les Membres du Conseil municipal,*

« J'ai voulu présider à l'inauguration de ce nouveau Boulevard pour vous remercier de votre infatigable dévouement aux intérêts de cette grande Cité.

« Transformer la Capitale, en la rendant et plus vaste et plus belle, ce n'est pas seulement reconstruire plus de maisons qu'on n'en abat, fournir au travail d'une foule d'industries diverses; c'est encore introduire partout des habitudes d'ordre et l'amour du beau. Ces rues spacieuses, ces maisons architecturales, ces jardins ouverts à tous, ces monuments artistiques, en augmentent le bien-être, perfectionnent le goût et si l'on songe qu'à côté de ces vastes travaux, vous développez également l'assistance publique, vous multipliez les édifices religieux, les bâtiments destinés à l'éducation, on doit vous savoir un gré infini de faire tant de choses utiles sans compromettre en rien l'état prospère des finances de la ville.

« Ma constante préoccupation, vous le savez, est de chercher les moyens de remédier au ralentissement momentané du travail et d'amener l'aisance dans les classes laborieuses.

« La question de l'alimentation publique vient encore récemment d'attirer mon attention particulière.

« La dernière discussion au Conseil d'Etat fera introduire quelques réformes utiles dans la boulangerie. Je suis d'ailleurs décidé à conserver, en le modifiant, le système de la compensation, et d'établir, suivant les localités, soit la taxe officielle, soit une taxe officieuse; je tiens aussi à vous remercier du concours que vous avez tous prêté à une cause due à l'initiative de l'Impératrice et qui, mettant des capitaux à la portée des artisans honnêtes et laborieux, fera mentir le vieux proverbe : *qu'on ne prête qu'aux riches*.

« Si, comme je l'espère, cette institution se développe, il sera consolant de penser qu'une

bonne réputation est une véritable propriété offrant ses avantages et ses garanties.

« Les œuvres de la paix se recommandent d'autant plus qu'on y rattache les souvenirs glorieux de notre histoire. Aussi, ai-je voulu que le nouveau Boulevard, qui traverse l'un des faubourgs les plus industriels, portât le nom du Prince-Eugène, de cet enfant de Paris, officier d'ordonnance du général Hoche, à 14 ans, l'un des héros de la retraite de Russie et qui, plutôt que d'abandonner la France et l'Empereur, refusa la couronne d'Italie que lui offraient les souverains alliés.

« Je ne saurais dire combien m'a touché le mouvement spontané de la population qui a donné le nom de ma mère à l'un des Boulevards voisins, mais je ne puis accepter cette désignation.

« Les noms à inscrire sur le marbre ne doivent pas être le privilège exclusif de ma famille.

« Il appartient à tous ceux qui ont rendu des services au pays.

« Ainsi donc, la nouvelle voie de communication, qui remplace aujourd'hui le canal St.-Martin, s'appellera, dorénavant : Boulevard Richard-Lenoir.

« Quoiqu'il existe déjà une petite rue Richard-Lenoir, je désire faire connaître, dans un plus grand jour, le nom de cet homme qui, simple ouvrier du faubourg St.-Antoine, devint l'un des premiers manufacturiers de France, que l'Empereur décora de sa main, pour les immenses progrès qu'il fit faire à l'industrie du coton, et qui employa une fortune noblement acquise à soutenir ses ouvriers, pendant les mauvais jours et à les armer lorsqu'il fallait repousser l'invasion étrangère.

« Occupons-nous donc de tout ce qui peut à la fois améliorer la condition matérielle du peuple et élever son moral. Plaçons toujours devant ses yeux un noble but à atteindre, à l'exemple de ceux qui ont conquis la fortune par le travail, l'estime par la probité, la gloire par le courage.»

Des acclamations enthousiastes ont signalé la fin du discours de Sa Majesté.

C'était une scène vraiment émouvante; les dames agitaient leurs mouchoirs, les hommes leurs chapeaux.

L'Empereur est remonté à cheval, après avoir examiné les magnifiques travaux définitifs déjà exécutés pour l'embellissement de la place du Trône, et ceux qui ne sont encore que provisoires, mais qui pourront devenir définitifs.

A quatre heures moins un quart, Leurs Majestés rentraient aux Tuileries, au milieu des

cris de : *Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice !* Le préfet de police, à cheval, marchait en tête du cortège, autour duquel la foule se pressait avec enthousiasme.

(Constitutionnel.) BONNACE-DEMARET.

Revue des Journaux.

LE CONSTITUTIONNEL.

Le Constitutionnel s'exprime ainsi sous la signature de M. Paulin Limayrac, à l'occasion de la souscription en faveur des ouvriers cotonniers de la Seine-Inférieure :

« Lorsque depuis un an nous soutenions ici une politique dont le but était de mettre un terme à la lutte qui désole, ensanglante et ruine le continent américain, nous n'avions pas seulement les yeux fixés sur les champs de bataille d'Amérique, nous pensions aussi aux souffrances de l'industrie européenne, et nos ouvriers sans travail nous préoccupaient principalement.

« On sait avec quel profond regret nous avons vu l'ajournement de la proposition du gouvernement français. Ce que la politique n'a pu faire encore, que la charité, au moins, s'efforce d'y suppléer. Heureusement nous savons ce que la charité peut en France, et elle sera, nous n'en doutons pas, à la hauteur de sa mission. Mais quoiqu'elle fasse en cette circonstance, la bienfaisance des riches ne sera pas plus admirable que la résignation des malheureux. »

DÉBATS.

Le Journal des Débats se plaît à reconnaître que le décret relatif à la réorganisation centrale du ministère de la guerre est « un nouveau pas de fait dans la voie des améliorations les plus utiles de celles qui ont été le plus souvent réclamées par l'opinion publique et recommandées par les représentants du pays. »

M. de Girardin posait, il y a quelques jours, en principe dans la feuille à laquelle il vient de rattacher son nom, qu'il était inexact de prétendre que la presse soit une « puissance; » la France ayant nié l'assertion émise par M. de Girardin, ce dernier, dans sa réplique, est amené à donner de la presse la définition suivante qui, certes, a du moins, le mérite de l'originalité :

« La presse est un instrument qui aide à porter la voix plus loin, comme la lunette est un autre instrument qui aide à voir de plus loin et plus distinctement les objets. Voilà l'utilité de l'écriture sur la parole, de l'imprimerie sur l'écriture, et du journal sur le livre. Reconnaissons, vous et moi, cette utilité, mais ne l'exagérons pas. Le baromètre indique la pluie, mais ce n'est point lui qui fait pleuvoir. Il varie selon les lieux où il est placé : à Marseille il marquait, hier, tempête; à Paris, il marquait, hier, beau temps. Le journal est au

indépendante; le Quercy est au nombre des provinces qui tombent sous leur autorité et il y demeure pendant plusieurs siècles.

Au milieu du chaos qui enveloppe notre patrie, le Quercy, est plusieurs fois dévasté par les Normands, ces hardis et féroces pirates du nord, puis par une horde de barbares Hongrois, non moins terribles que les Normands. — L'anarchie règne partout; des luttes, toujours renaissantes entre les seigneurs, ne cessent d'agiter et d'ensanglanter notre province.

Les hommes du peuple perdent leur liberté et tombent sous l'esclavage des seigneurs. La loi Romaine et le système judiciaire établi par Charlemagne cessent d'être appliqués, pour faire place à la justice arbitraire du régime féodal. Mais le clergé continue d'être gouverné par la juridiction épiscopale, et les bourgeois de Cahors, comme tous les anciens municipaux romains, conservent, en partie, leurs privilèges et leur législation particulière.

En face de ces bouleversements et de cette décadence, les évêques de Cahors, les prêtres séculiers, et les religieux des divers monastères, font de généreux efforts, pour arrêter le mal et répandre l'esprit du christianisme; mais divers membres du clergé se ressentent des désordres du temps et oublient leurs devoirs. Le Quercy voit briller cependant quelques hommes éminents en vertus, St.-Géraud, comte d'Aurillac, et puissant seigneur du Quercy; St.-Théodard, né aux bords du Tarn, et devenu archevêque de Narbonne; St.-Gausbert, évêque de Cahors.

Au milieu de tant de maux, dans cet affaissement moral, on désespère de vivre, et à mesure que l'an 1000 approche, la croyance à la fin prochaine du monde devient de plus en plus générale; les riches, pour expier leurs désordres, donnent aux églises et aux monastères une grande partie de leurs terres.

Pour dissiper un peu les ténèbres qui couvrent l'histoire de notre province, au IX^e et au X^e siècle, M. Raphaël Périé a fait de profondes recherches, et il a multiplié les chroniques. Mais il n'était pas facile d'y jeter beaucoup de clarté et de bien suivre le fil des événements.

L'an 1000 se passe et le monde ne finit pas encore. La société sort peu à peu de sa terreur panique; elle cherche à vivre et à s'organiser.

L'écrivain nous déroule les annales du XI^e siècle, et le flambeau de l'histoire commence à éclairer d'une lumière moins vague les souvenirs du Quercy.

La dynastie Carlovingienne était tombée; les Capétiens régnaient; mais le Midi ne subissait guère que de nom l'autorité des rois de France. Les comtes de Toulouse continuent de dominer dans le Quercy. La puissance de la noblesse grandit toujours. Les plus illustres seigneurs qui planent au-dessus des autres, dans notre province, sont ceux de Turanne, de Castelnau-de-Bretenoux, de Gourdon, de St.-Cirq-la-Popie, de Calvignac, de Bruniquel, de Montpezat, de Vayrols. De ce siècle, ou du siècle précédent, date la première origine de ces formidables châteaux-forts du moyen-âge, qui furent à la fois des asiles de protection et les monuments du despotisme féodal.

Plusieurs seigneurs abusent de leur force, pour se constituer les défenseurs des couvents, et exercer sur leurs possessions une autorité temporelle. Les évêques de Cahors luttent énergiquement contre les envahissements de la noblesse; ils obtiennent de nombreuses restitutions de biens enlevés aux églises; ils interviennent, comme médiateurs, dans les guerres si fréquentes des Seigneurs.

— L'évêque Géraud II voit augmenter puissamment le temporel de son évêché; il obtient du comte de Toulouse la cession de la seigneurie de Cahors et le droit de battre monnaie. Il travaille activement à épurer les mœurs de son clergé, pour arrêter les désordres de quelques-uns de ses membres.

Les annales du XI^e siècle nous montrent l'existence d'une école établie dans les cloîtres de la Cathédrale; plusieurs pieuses fondations, celles du monastère de Fons, des prieurés de Carennac et de Cieurac, du premier hôpital de Cahors, près de la Cathédrale; — la construction des églises de Duravel et de Lalbenque. Ce siècle est aussi témoin d'une grande lutte entre les abbayes de Figeac et de Conques, qui se disputent la suprématie.

L'esprit religieux, qui rayonnait d'une lumière divine au-dessus de la barbarie, imprime tout-à-coup à l'Europe un mouvement merveilleux. La fin

du XI^e siècle voit commencer les Croisades, ces grandes expéditions chevaleresques de l'Occident contre l'Orient, pour conquérir les lieux Saints, et arrêter l'invasion Musulmane. L'idée religieuse, à laquelle l'écrivain attribue les Croisades, avait sans doute une influence souveraine; mais il ne faut pas oublier que les Croisades eurent aussi pour principe une grande cause politique; les princes d'Occident étaient intéressés à refouler la domination du Mahométisme, qui menaçait l'Europe.

En écrivant les annales de la période des Croisades, qui se prolongent jusqu'au milieu du XIII^e siècle, l'historien nous montre la part que prend notre province à ces expéditions célèbres. Parmi les comtes de Toulouse, vrais souverains du Quercy à cette époque, plusieurs se signalent en Palestine; tels sont : Raymond de St.-Gilles, Bertrand, Pons, Alphonse-Jourdain. De puissants seigneurs Quercynois entraînent leurs guerriers dans ces glorieuses expéditions. Pour le Quercy, comme pour les autres provinces de la France, les Croisades sont favorables à la liberté, à l'industrie, au commerce, au développement de l'esprit humain. Les peuples, asservis par la féodalité, se réveillent; les premières communes libres se forment; la civilisation moderne commence à poindre. — Durant ces guerres, la langue française, encore informe, apparaît dans les deux dialectes distincts du Nord et du Midi, et produit les premières poésies des Trouvères et des Troubadours.

Dans le cours de cette période, les rois d'Angleterre, Henri II, et Richard-Cœur-de-Lion, se jettent tour-à-tour sur le Midi de la France : le Quercy est envahi, et commence à subir la domination anglaise; mais bientôt il rentre sous l'autorité des comtes de Toulouse.

Au XII^e siècle, on commence à voir apparaître quelques villes déjà fortifiées, telles que Cahors, Moissac, Martel, Figeac, Capdenac. La construction des châteaux-forts continue; on voit figurer sur la scène ceux de Castelnau-des-Yaux, de Luzech, d'Albas, de Montcuq, de Lolmie, de Caylus. La ville de Montauban prend naissance.

Dans ces temps, les évêques de Cahors font de grands efforts pour arrêter l'envahissement des seigneurs, pour calmer leurs querelles, pour sauvegar-

der la foi et les mœurs. Les anciens monastères prospèrent, plusieurs autres sont fondés. Les plus importants sont ceux de Figeac, de Moissac, de Marcellac, de Beaulieu. Le pèlerinage de Rocamadour commence à devenir célèbre. Les Templiers, déjà établis en Quercy, fondent une maison à Cahors. — Dans ce même siècle, Cahors reçoit la visite de deux grands personnages, du pape Callixte II, qui consacre le maître-autel de la Cathédrale et celui du Saint-Suaire, puis, l'illustre Saint Bernard, qui va combattre, par l'éloquence de sa parole, les hérétiques du Midi.

L'historien du Quercy ferme les annales du XIII^e siècle par un tableau bien tracé de l'état politique et religieux de notre province.

En écrivant les annales du siècle suivant, il prend une marche plus assurée; une lumière plus vive le conduit et les événements s'enchaînent avec plus d'ensemble.

Le XIII^e siècle se lève, et le ciel du Midi de la France s'assombrit et prend une teinte lugubre : c'est le temps de la Croisade Albigeoise. La Religion n'est ici qu'un prétexte : la vraie cause est la politique. Les rois de France et la noblesse du Nord veulent abatre la domination des comtes de Toulouse, vrais souverains de la France méridionale. Les malheurs déplorables de cette expédition doivent être principalement attribués aux fureurs de la guerre et à la barbarie des temps.

La grande armée du Nord, ayant à sa tête les plus puissants seigneurs, accompagnés des légats du Pape et de plusieurs évêques, fond sur le Midi. Le grand chef de la guerre est Simon de Montfort.

L'évêque de Cahors, Guillaume de Cardaillac, s'entend avec les puissances du Nord contre le comte de Toulouse, Raymond VI. Il entraîne dans la Croisade une partie du Quercy et prend une part active aux premiers et sinistres événements de cette guerre, souillée par des dévastations et des massacres.

Tout le Quercy ne fut pas favorable aux Croisés. A diverses reprises, durant le cours de cette guerre, Simon de Montfort envahit le Quercy, pour soumettre ceux qui lui résistèrent. St.-Marcel, Caylus, Montcuq, Moissac et plusieurs autres châteaux-forts subissent tour-à-tour la loi du vainqueur.

Plusieurs riches bourgeois ou banquiers de Cahors

point dont il indique les opinions, ce que le baromètre est au temps dont il indique les fluctuations. »

Bref, M. de Girardin estime que le journalisme est une profession — ce qu'il se propose de démontrer; — et, par suite, il se croira fondé à demander la liberté de la presse au même titre que le conseil d'Etat, présidé par l'Empereur, s'est prononcé en faveur de la liberté de la boulangerie. »

UNION.

L'Union termine la reproduction des diverses opinions des journaux sur la crise ministérielle à Turin, par ces mots :

« Mais enfin l'Italie est-elle faite? Ces journaux devraient bien nous l'apprendre; il serait temps. »

LA GAZETTE DE FRANCE.

Nous lisons dans la Gazette de France, sous la signature de M. Louis de la Roque :

« M. le ministre de la justice vient de former une commission, chargée d'examiner, sous sa présidence, les réformes dont peut être susceptible la procédure civile. Serait-ce être trop téméraire que de demander que le code d'instruction criminelle, qui est pour le moins aussi ancien et aussi imparfait que le code de procédure, fût l'objet d'une enquête analogue? »

LE MONDE.

Le Monde doute qu'une candidature sérieuse puisse surgir pour le trône hellénique :

« Qui voudrait s'exposer, fait observer M. Coquille, à être chassé au premier caprice des Grecs? Il faudra que le roi ait toujours sa couronne à la main. S'il sort pour une promenade de deux heures, comme le roi Othon, il risque fort, en rentrant, de ne plus retrouver ni son trône ni sa couronne, tant les Grecs sont subtils! »

LE TEMPS.

Le Temps se fait un vrai plaisir de louer l'esprit et les conclusions du rapport de M. le ministre de la guerre; toutefois, ce n'est pas sans réserves: M. Neffler regrette d'une part que l'augmentation soit assez faible pour les petits traitements, sur lesquels les conditions nouvelles de la vie pèsent le plus; et, d'autre part, que les autres ministres n'aient pas eu la même pensée que M. le ministre de la guerre :

« La position de tous les employés de l'Etat est la même. Partout, ils sont trop nombreux, et partout les traitements sont devenus trop faibles. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

La loterie des Dames de la Providence est fixée à demain, jeudi. Elle aura lieu, comme d'ordinaire, dans la grande salle de la Mairie. Les lots sont superbes. On n'en compte pas moins de 150. S. M. l'Impératrice a offert,

fournissent des fonds aux croisés; ils reçoivent en échange des domaines enlevés aux vaincus.

Les deux chefs des deux partis opposés, Simon de Montfort, le premier, puis le comte de Toulouse, Raymond VI, succombent dans la lutte.

La guerre continue, et après diverses alternatives de succès et de revers, dont le Quercy ressent plus ou moins le contre-coup, le Nord finit par triompher du Midi et les rois de France recueillent peu à peu les fruits de la conquête.

A la suite de cette guerre, l'évêque Guillaume de Cardaillac reste maître du comté de Cahors et de plusieurs autres seigneuries importantes. Ces possessions passeront à ses successeurs, dont le pouvoir spirituel fut ainsi agrandi d'une vaste autorité temporelle.

Amauri, fils de Simon de Montfort, cède au roi de France toutes les belles conquêtes de son père. Le nouveau comte de Toulouse, Raymond VII, par un traité avec le roi Louis IX, cède à la couronne de France la plus grande partie des Etats enlevés aux comtes de Toulouse (1229).

A la mort de Raymond VII (1249), le Quercy passe de la domination séculière des comtes de Toulouse sous l'autorité d'Alphonse, frère de Louis IX, devenu l'époux de Jeanne, fille unique du dernier de ces comtes.

Après le traité de Meaux, qui met fin à la Croisade albigeoise (1229), arrive l'Inquisition établie pour la recherche et la conversion des hérétiques. Elle est décidée par le concile de Toulouse, convoqué par le légat du pape. En Quercy, comme ailleurs, l'Inquisition est conduite et soutenue par la force armée des chefs temporels ou des seigneurs, pour la répression des hérétiques obstinés. L'Inquisition du Quercy fixe successivement son tribunal à Cahors, à Moissac, à Montauban, d'où elle exerce sur les environs sa terrible justice.

L'écrivain couronne son volume par le tableau des premières productions poétiques du Quercy, en faisant connaître les troubadours de cette province. La nouvelle langue commence à se dégager de la barbarie et des langes du herceau, pour devenir, quelques siècles plus tard, la belle langue française et enfanter des chefs-d'œuvre.

cette année, un magnifique service en argent.

La nommée Laffargue (Marie), âgée de dix ans, de la commune d'Anglars-Juillac, atteinte d'idiotisme, est disparue de la maison paternelle depuis quelques jours. On suppose qu'elle s'est dirigée sur Bordeaux. Cette enfant est de très-petite taille. Au moment de la disparition elle portait une jupe de serge rayée. On est prié de donner tous les renseignements qui pourraient mettre sur ses traces.

Le 18 novembre dernier, trois pièces faussées de 10 fr. et de 5 fr., au millésime de 1856 et 1858, ont été remises en paiement d'un veau, à un propriétaire de la commune de Castelnau-Montriat. Ces pièces sont admirablement frappées, et on ne s'aperçoit de leur fausseté que lorsque la dorure commence à disparaître, et qu'apparaît le métal blanc dont elles sont composées.

Des pièces de 5 fr. en étain, à l'effigie de Charles X et au millésime de 1828, étaient, presque en même temps, émises dans le canton de Lacapelle-Marival, par un individu qui a été arrêté.

Nous nous empressons de donner la publicité de notre journal à cette double émission, afin de mettre le public en garde contre de nouvelles fraudes.

Théâtre de Cahors.

Demain Jeudi, Représentation extraordinaire

Donnée au Bénéfice de M^{lle} ANNA DELLY.

Première représentation de

LA FLEUR DU VAL SUZON

Opéra-Comique en 2 actes, paroles de M. Turpin de Jonsay, musique de M. Georges Douay.

Cet opéra a été représenté, pour la première fois, au Théâtre Lyrique, le 25 avril dernier, et a compté plus de 60 représentations consécutives. M. Donnay est, assurément, un des premiers directeurs de province qui ait monté cette pièce, et cela avec un soin tout particulier que l'on se plaira à reconnaître.

Mlle Delly et M. Saint-Charles, rempliront les principaux rôles.

Le spectacle se composera, en outre, du Grand air de Jérusalem, chanté par M. DULUC, et de scènes comiques.

Cette soirée sera des plus agréables, et le public, désireux de rendre une fois de plus hommage au talent de notre chanteuse légère, s'y rendra en foule. L'organe vibrant et sonore de notre baryton Saint-Charles contribuera aussi au charme de cette représentation.

CONFÉRENCE DES AVOCATS

La conférence des avocats a tenu samedi soir sa seconde séance: elle était présidée par M^e Dufour, bâtonnier, assisté de M^e Bessières,

Tel est le tableau, rapidement esquissé des événements les plus frappants de l'Histoire du Quercy, dont M. Raphaël Périé nous déroule les annales dans la 2^e partie de son Histoire. Pour l'exactitude consciencieuse de ce compte-rendu, qui a pour principe, dans notre intention, la recherche toujours impartiale et bienveillante de la vérité, nous devons présenter, en terminant, quelques observations que nous avons entendu formuler autour de nous par diverses personnes. Nous les exposerons, sans trop insister dans la discussion; les lecteurs de son livre apprécieront.

Le style de M. Périé, en général, n'est ni éclatant ni véhément; il est ordinairement simple, mais correct, assez coulant, quelquefois piquant et spirituel; il a parfois un certain abandon qui ne déplaît pas. Mais on trouve qu'il est parsemé çà et là de certaines locutions, particulières à l'auteur, qui sont trop familières et trop souvent répétées. Le style simple de l'histoire doit avoir toujours la dignité, et le naturel n'y admet pas trop de négligence.

On reproche aussi à l'auteur de se mettre trop souvent en scène, soit pour interpellé le lecteur, soit pour émettre des opinions personnelles. On dit encore qu'il cherche trop à justifier plusieurs de ses citations, ou des détails qu'il donne, en déclarant que ce sont des peintures de mœurs. — Nous comprenons la portée de ces observations; car les lecteurs, en général, n'aiment pas à voir l'auteur intervenir dans le cours de ses récits; ils n'aiment pas non plus qu'on ait l'air trop souvent de leur faire la leçon.

Dans quelques passages, l'écrivain accuse le Chapitre de la Cathédrale de vendre parfois les places de chanoine, en acceptant des donations considérables, ou l'on mettait pour condition que tel membre de la famille entrerait plus tard dans le Chapitre. Il paraît que tous les lecteurs ne regardent pas comme bien rigoureuse la conséquence tirée par l'auteur des faits qu'il allègue. Il en est qui disent que le chapitre des chanoines, au moyen-âge, paraissait être une sorte de corps religieux, que le nombre n'en était peut-être pas limité d'une manière absolue, et que dès-lors en acceptant des donations considérables, faites par un homme généreux, le Chapitre pouvait très bien, avec l'approbation de l'évêque, et sans trop violer les règles de la morale, admettre dans ses rangs un

membre du Conseil de l'ordre. M. Alexandre de Laromiguière, secrétaire, a fait la lecture du procès-verbal de la dernière séance: aussitôt après, les plaidoiries ont commencé.

La question controversée qu'il fallait discuter était :

« Le complice de l'enlèvement d'une mineure de moins de seize ans, peut-il être l'objet d'une poursuite criminelle quand le ravisseur est hors de cause par suite de son mariage avec la fille ravie? »

M^e Talou a plaidé l'affirmative;

M^e Fieuzal (Frédéric) la négative.

M^e Capmas a conclu, comme ministère public.

Après le résumé du Président, la conférence consultée, s'est prononcée pour la négative.

ADMINISTRATION DES POSTES.

La dernière levée de la boîte aux lettres est fixée à 4 heures 30 m. du matin pour Gramat, (Figeac, Périgueux, Limoges).

A 8 heures du matin, pour Valence, (Bordeaux, Paris, Toulouse).

A 10 heures du soir, pour Montauban (Toulouse); — Limogne (Lalbenque); — Fumel (Castellane, Puy-l'Évêque); — Cazals (Gourdon); — Castelnau-de-Montriat; — St-Géry.

La distribution en ville et au guichet du bureau se fait : à 8 heures du matin pour les lignes de Gramat et de Montauban; — à 6 heures du soir pour celles de Valence, Limogne, Fumel, Cazals, Castelnau-de-Montriat, St-Géry.

La Société agricole et industrielle du Lot vient d'être informée que M. Abel Larnaudie, de Dégagnac, possède sur son domaine un taureau de la race Cotentine sans cornes, dite Sarlabot, qu'il se propose de livrer à la monte.

Ce bel étalon a été offert à M. Larnaudie, par M. Dutronc, conseiller honoraire à la cour impériale d'Amiens, qui en a créé l'espèce dans le but humanitaire de remplacer les races bovines à cornes par une race exempte de ce redoutable ornement, trop souvent mortel.

Les éleveurs du Lot s'empresseront sans doute de faire saillir leurs vaches par cet étalon amélioré dont on pourra d'ailleurs apprécier les belles qualités au concours de Gourdon, en 1863, où il sera présenté par son propriétaire.

La cour de cassation vient de décider que la loi du 19 juillet 1793 n'ayant pas défini les productions des beaux-arts, il appartient aux juges du fait de décider souverainement que ce caractère appartient à certains produits photographiques, tels que des cartes-portraits, suivant les circonstances qui accompagnent leur exécution.

En conséquence, la reproduction de ces portraits peut être considérée comme constituant une contrefaçon.

nouveau membre, désigné par le donateur, si toutefois il avait un mérite suffisant.

On blâme l'auteur de rejeter certaines opinions, ou d'exprimer des doutes, au sujet de quelques traditions religieuses: par exemple, il n'admet pas comme véridique la légende qui prétend que Saint-Amadour est le même que ce disciple du Jésus-Christ appelé Zachée, dont parle l'Évangile. Il ne paraît pas avoir une grande foi dans l'authenticité de la relique que possède la Cathédrale de Cahors, et qu'on vénère comme la Sainte Coiffe, ou le Saint Suaire qui couvrit, après sa mort, la tête de Jésus-Christ. L'auteur aurait mieux fait de rapporter ces chroniques sans les discuter, afin de ne pas froisser des croyances pieuses et respectables. — Au sujet de Rocamadour, tous les lecteurs sont loin d'être de l'avis de l'auteur, lorsqu'il écrit que la réputation de cet oratoire va s'affaissant, chaque jour, de plus en plus. — Depuis quelques années, en effet, les édifices et le pèlerinage de Rocamadour ont repris une partie de leur ancienne splendeur.

On trouve à redire au sujet de l'insistance de l'historien à faire ressortir les désordres de quelques membres du clergé. Reproduites très-fréquemment dans les diverses parties de son livre, ces attaques contre le relâchement du clergé montrent le vice trop à découvert. La muse de l'histoire est austère et chaste, et quand elle rencontre le vice trop à découvert, elle se détourne pour y jeter un voile. D'ailleurs, ajoute-t-on, les diverses citations, tirées des chroniques, que l'annaliste accepte comme exactes, et qui ne semblent pas marquées du signe de l'impartialité, ont le défaut de généraliser beaucoup trop, en attribuant à une grande partie du clergé ce qui n'était que le fait de quelques membres. Il y avait sans doute des abus, comme il y en a eu plus ou moins dans tous les siècles; mais le mal n'était pas si général. Il ne faut pas oublier que les évêques et les prêtres, avec la religion divine qu'ils prêchaient, plaçaient au-dessus de ces temps barbares comme la seule force morale et civilisatrice.

Nous avons entendu dire aussi, qu'en parlant de la guerre contre les Albigeois et de l'Inquisition, l'écrivain penche un peu trop du côté des historiens, qui, rapportant les calamités déplorables de ces temps,

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 7 décembre 1862.

9 Versements dont 4 nouveaux..... 1,045^{fr} 15
9 Remboursements dont 3 pour solde. 3,590 46

TAXE DU PAIN. — 23 octobre 1862.

1^{re} qualité 33 c., 2^e qualité 32 c., 3^e qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 15^c; 2^e catégorie, 1^{fr} 05^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} caté., 95^c; 2^e caté., 85^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 30^c; 2^e catégorie, 1^{fr} 20^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 25^c; 2^e catégorie 1^{fr} 15^c.

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvel).

ITALIE.

Rome, 2 décembre.

Dans toutes les conversations l'on s'entretient des arrestations qui ont eu lieu ces jours-ci à Rome. M. Albani, un des personnes arrêtées, est un chirurgien-major de la gendarmerie pontificale. Il se plaignait continuellement de sa position et insistait toujours pour obtenir l'augmentation de sa solde. En attendant, il se montrait l'homme le plus dévoué au gouvernement pontifical et on l'aurait dit un *San-Fédiste*. On a fait chez lui une perquisition et l'on a découvert qu'il s'occupait d'enrôlements pour la réaction napolitaine. Mais en même temps on l'a trouvé en correspondance avec les autorités piémontaises pour les informer de tout ce qui se passait.

— Hier, le prince et la princesse de Prusse se sont rendus au Vatican pour faire au Saint-Père leur visite de départ. Dimanche, ils ont assisté aux cérémonies religieuses dans la chapelle Sixtine, où se trouvait le Pape avec le Sacré-Collège.

GRÈCE.

On écrit d'Athènes, le 28 novembre:

« La situation devient très grave et cela tient surtout, on doit le dire, à l'audace croissante des agents anglais. Le nom du prince Alfred est acclamé à Athènes, au Pirée, et il est question de faire signer, dans tous le royaume, des pétitions en faveur de sa candidature. De la sorte, l'assemblée nationale n'aurait plus à discuter, elle ne ferait que confirmer l'élection du prince Alfred.

« Le parti français, qui n'est pas mort, tant s'en faut, malgré l'abandon où on l'a laissé, a voulu faire sa démonstration, mais alors la majorité du ministère, vendue à l'Angleterre, s'est dépariée de son système de tolérance; des mesures de rigueur ont été prises, et plusieurs personnes des plus honorables ont été arrêtées et expulsées de la Grèce. Ces actes de sévérité ont produit une grande émotion, une surexcitation: les haines couvent sourdement, nous marchons peut-être à la guerre civile.

» Une manifestation a eu lieu à Patras, contre le prince Alfred, son portrait a été déchiré. Et pourtant le parti anglais est plus nombreux dans cette ville que partout ailleurs. Les élections com-

ont attaqué avec trop de passion la cour Romaine et ses délégués. Parmi ceux, en effet, qui ont écrit sur sur ce sujet, comme sur toutes les guerres de religion en général, il en est beaucoup qui ne portent pas les caractères de l'impartialité. Les uns se sont posés en apologistes de la guerre albigeoise et de l'Inquisition, les autres en adversaires. En fouillant dans les chroniques et dans les histoires, qui se rapportent à ces temps, il faut donc se tenir en garde contre la passion et tâcher de démêler avec prudence la vérité d'avec l'erreur.

Faut-il être étonné qu'on trouve des défauts ou des taches dans l'ouvrage de M. Périé? L'ignorance seule pourrait en éprouver de la surprise. Les lecteurs intelligents savent assez qu'il y a toujours le fort et le faible dans les œuvres humaines, et que les défauts d'un livre n'en excluent pas les qualités. Ils seront moins surpris encore, s'ils se rappellent ce passage frappant de Fénelon: « Un excellent historien est peut-être encore plus rare qu'un grand poète. » Ce profond écrivain, faisant aussitôt l'application de la sentence qu'il vient de prononcer, — et montrant les mérites divers des plus célèbres historiens de l'antiquité, n'hésite pas, pour être un judicieux critique, à signaler hardiment les vices les plus éclatants de chacun d'eux.

L'ouvrage de l'historien-annaliste du Quercy n'en sera pas moins un précieux recueil, une riche mine de matériaux historiques, qui, répandue dans toutes les mairies du département, d'après la décision du Conseil général, rendra désormais impérissables les souvenirs de nos ancêtres. Les hommes studieux, animés de la noble passion du travail et des recherches sérieuses, pourront y puiser les éléments nécessaires pour connaître l'histoire de notre ancienne province.

Le Secrétaire de la Rédaction,

LOUIS LAYTOU.

que l'assemblée nationale puisse se réunir au jour fixé.

ANGLETERRE.

Londres, 6 décembre.

Le *Morning-Post* annonce que le traité de 1832 et les protocoles qui l'avaient précédé, ont été renouvelés. Le duc de Leuchtemberg, reconnu membre de la famille impériale de Russie, est conséquemment exclu du trône comme les autres membres des trois familles régnantes de France, d'Angleterre et de Russie. D'autres candidatures, ajoute le *Post*, vont maintenant se produire. Un club d'Athènes a déclaré que si l'élection du prince Alfred devenait impossible, il fallait élever au trône de Grèce un fils de lord Derby. La feuille anglaise termine en disant que, si la Grèce offre le trône au prince Alfred, le cabinet britannique annoncera formellement son adhésion au traité de 1830.

Pour extrait : A. LAYTOU

Paris.

9 décembre.

Le discours de l'Empereur, transmis hier par le télégraphe dans les départements, n'y a pas produit une moins excellente impression qu'à Paris. Les journaux de Londres, sans distinction de parti, font un complet éloge de ce document.

M. le baron Gros, ambassadeur de France en Angleterre, ne se rendra, dit-on, que la semaine prochaine à Londres.

Nous croyons pouvoir démentir le bruit rapporté par un journal belge, de la démission du maréchal Pélessier, comme gouverneur général de l'Algérie. Le maréchal est venu à Paris, comme tous les ans, pour assister aux séances du comité supérieur, sur l'avis duquel sont faites les promotions dans les cadres de l'état-major général de l'armée.

La partie officielle du *Moniteur* contient des décrets : autorisant la caisse d'épargne établie à Aubin (Aveyron) et approuvant ses statuts.

L'état de M. Horace Vernet inspire les plus grandes inquiétudes.

On lit dans le *Moniteur* : L'Empereur, en apprenant la maladie d'Horace Vernet, lui a envoyé une lettre autogra-

— Une médaille a été frappée en commémoration de l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène. Elle porte, d'un côté, la tête du Prince-Eugène, et de l'autre, la date de l'ouverture de la nouvelle voie parisienne.

— L'*Opinion Nationale* publie ce soir, en tête de ses colonnes, le texte d'un *deuxième avertissement* qui lui est donné par M. le ministre de l'intérieur, pour un article intitulé : *Le martyre du parti clérical*, de M. A Guérout.

M. le prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur à Rome, est arrivé hier, à 4 heures, à Marseille, il s'est embarqué, dans la soirée, sur la frégate à vapeur *Le Cacique*, qui a fait route pour Civita Vecchia.

L'illumination de tous les théâtres, celle de beaucoup de maisons particulières de l'entrée du boulevard du Prince-Eugène, sur le boulevard du Temple et de la place du Trône, a continué hier soir la fête de la journée. De véritables multitudes de promeneurs ont circulé jusqu'à minuit sur le boulevard et sur la place du Trône. Les débitants des faubourgs du Temple et Saint-Antoine ont fait une magnifique journée.

Le nouveau théâtre des Folies dramatiques, près du château-d'eau, avait découvert sa façade ornée de beaux bas-reliefs allégoriques, et l'avait magnifiquement pavée.

Dès ce matin, le splendide boulevard établi sur la route du canal St.-Martin, conformément au vœu de l'Empereur, a reçu son nouveau nom de : Boulevard Richard Lenoir.

François Richard Lenoir naquit en 1765, au Trélat, département du Calvados, d'une famille de modestes paysans. Il vint à Paris, à l'âge de 17 ans. De simple porte-balle il devint un des plus riches négociants de l'époque. Pour affranchir la France du tribut qu'elle payait à l'Angleterre, il forma le premier établissement pour le filage et le tissage du coton.

Il fut ruiné par les événements en 1814.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

On dans l'*Echo de Véronne* : « Notre compatriote M. de Tounens, ex-roi d'Araucanie, sous le nom d'Orélie-Antoine 1^{er}, est attendu prochainement à Périgueux.

— Suite de la suite de démarches faites auprès du gouvernement de la république du Chili, le monarque détrôné a été extrait de sa prison et remis au chargé d'affaires de France à Santiago.

M. de Tounens vient, dit-on, à Périgueux, avec une suite de soixante nobles araucaniens, qui ont voulu partager la destinée de leur Souverain.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

Canaux d'irrigation italiens,

(CANAL CAVOUR),

Section du Pô au Tessin, le tout dans les provinces de l'ancien Piémont.

Président : M. le marquis de CAVOUR, Vice-Présidents : MM. MANSEL, président de la Banque d'Agra et des Services-Unis; MINGHETTI, vice-président de la chambre des députés.

Emprunt de 55 millions 6/10 INTÉRÊTS

ET AMORTISSEMENT GARANTIS PAR L'ÉTAT en 110,000 obligations de 500 fr. ou 20 livres sterling, remboursables par tirages annuels à Fr. 525, ou 21 livres sterling en 50 ans, conformément aux statuts.

INTÉRÊT ANNUEL, (par semestre, 1^{er} janvier et 1^{er} juillet) : 30 fr. payables à Turin, Paris, Bruxelles, Lyon et Marseille, ou 24 schelings sterlings, payables à Londres en livres sterling, et à Francfort-sur-le-Mein, Amsterdam et Berlin, au cours.

GARANTIE DE L'EMPRUNT : 1^o Le capital actions déjà placé en totalité et garanti par l'Etat; — 2^o les canaux domaniaux en plein rapport cédés à la Compagnie par l'Etat; — 3^o la garantie spéciale de l'Etat pour le service de l'intérêt à 6 0/0 et de l'amortissement de cet emprunt.

Toutes les obligations seront revêtues de la signature d'un commissaire royal.

Souscription publique.

La Société générale a l'honneur de prévenir le public qu'une souscription pour le placement de 110,000 obligations composant l'emprunt de 55 millions autorisé par les statuts, sera ouverte le mercredi 10 décembre, aux conditions suivantes :

PRIX DE SOUSCRIPTION : 480 fr. par obligation, jouissance du 1^{er} Janvier 1863.

VERSEMENTS : 100 fr. en souscrivant ; 100 fr. le 1^{er} Avril 1863 ; 100 fr. le 1^{er} Juillet 1863 ; 100 fr. le 1^{er} Octobre 1863 ; 80 fr. le 1^{er} Janvier 1864.

Les souscripteurs auront le droit de se libérer entièrement en souscrivant, avec es-compte de 6 0/0. Dans ce cas, ils auront à verser seulement 465 fr. par obligation. Les souscriptions seront reçues jour par jour, jusqu'à concurrence de la totalité de l'emprunt.

N. B. — Sur ces 110,000 obligations, 12,900 sont déjà souscrites, avec l'autorisation du gouvernement, par des communes et des établissements de bienfaisance en Italie.

On souscrit :

A PARIS, chez MM. EMILE ERLANGER et C^{ie}, 21, rue de la Chaussée-d'Antin ;

A LYON, chez MM. V^e MORIN, PONS et MORIN ;

A MARSEILLE, chez M. PAUL BLAVET ;

A LONDRES, chez MM. MASTERMAN, PETERS et C^{ie} ;

A BRUXELLES, chez MM. J. DELLOYE, TIBERGHIEU et C^{ie} ;

A FRANCFORT-S.-M., chez M. RAPHAEL ERLANGER, et MM. Frères BETHMANN ;

A BERLIN, chez MM. MENDELSSOHN et C^{ie} ;

A TURIN, MILAN, GÈNES, LIVOURNE, GENÈVE, BERNE, chez les Banquiers de la Société.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartis, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princ. pharm^{ie} du dépt.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mercredi, 10 décembre 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment...	143	67	22 ^f 42	78 k. 240
Mais.....	66	42	12 ^f 69	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

7 décem. Lacoste (Marcellin), rue Donzelle.

7 — Girma (Jeanne), naturelle, rue Mascoutou.

9 — Cassan (Louise-Ernestine), naturelle, rue Impériale.

10 — Delpech (Marie), cul-de-sac Catonne.

Décès.

7 — Alazard (Jean), 6 ans, à St-Henry.

9 — Denjean (Emile), 8 mois, rue Ste-Ursule.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

LE CHOCOLAT-MENIER

se rencontre partout, dans les villes, dans les campagnes et jusque dans le moindre village. Il est adopté universellement, et le chiffre de sa consommation s'explique par millions de kilogrammes. Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Chocolat et par sa supériorité réelle quand on le compare avec ceux qui sont vendus 20 à 25 0/0 plus cher. Cet accord entre la modération du prix et la bonté du produit dérive naturellement de la position spéciale de la Maison MENIER.

1^o— Elle importe elle-même d'Amérique ses provisions de cacao, et des agents établis aux lieux-mêmes de production y choisissent les meilleures espèces.

2^o— Sa fabrication a pris une telle importance que ses frais, répartis sur cette grande production deviennent bien moindres que dans les fabriques ordinaires.

3^o— Fondée depuis longues années, elle a eu le temps d'amortir le capital représenté par ses machines et son installation industrielle : l'intérêt de ce capital n'est plus une cause d'augmentation de ses prix de revient.

On peut donc faire ce raisonnement : si elle achète moins cher les bonnes sortes de cacao, si elle fabrique à moins de frais, elle peut conséquemment vendre à meilleur marché des qualités de Chocolat que d'autres fabriques doivent coter à un plus haut prix.

A cette conclusion logique, il faut ajouter que la Maison MENIER a pour système de réduire toujours dans de justes limites le prix de ses Chocolats, afin d'appeler le plus grand nombre possible de consommateurs à se servir d'un aliment aussi salubre.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

A VENDRE, en bloc ou à parcelles,

L'HOTEL DES AMBASSADEURS

S'adresser à M. Francès, à Cahors.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8^o de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

UNE POSITION honorable, indépendante, largement rétribuée, sera accordée sans cautionnement ni garanties, par une administration, à une personne bien posée de chaque département, pouvant justifier de bons antécédents.

On peut habiter la ville ou la campagne et continuer ses occupations habituelles quelles qu'elles soient. Travail facile. — Adresser de bons renseignements à M. GALAND, 3, rue Richer, à Paris.

AVIS

L'association existant entre les sieurs Abriol et Blanc, étant dissoute de commun accord, le sieur Blanc a l'honneur de remercier sa nombreuse clientèle du concours qu'elle a bien voulu lui prêter. — Sous peu de jours il lui fera connaître sa nouvelle position.

A LA VILLE DE CAHORS SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6. A l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites. Il confectionne aussi sur mesure.

AVIS.

Le sieur VERNEGEOL, marchand faïencier, à Limoges, vient d'arriver à Cahors avec un grand assortiment de Porcelaine blanche et dorée, au choix. On trouvera chez lui des services de table, des vases d'église et de salon. — Il se charge de remplacer les pièces qui décomplèteraient un service et de les faire parvenir franco à la personne qui le demanderait. — Son magasin est situé sur le cours Fénelon, où il restera trois mois seulement.

Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES

Illustrations contemporaines, Portraits photographiés, format cartes de visite.

Même dimension — Reproduction des Tableaux des grands maîtres de toutes les écoles, dans tous les genres.

Tous les ALMANACH ILLUSTRÉS pour 1863. — Calendrier romain, Ordo, Calendrier du Lot, Annuaire, Almanach pour 1863.

Toutes les nouveautés, à mesure de leur mise en vente.

Prochainement, *Les Iscariotes*, par Proudhon. Assortiment complet d'ouvrages pour l'agriculture : Bon Jardinier, pour 1863, figures du bon jardinier, — Maison rustique au 19^e siècle, *Calendrier du cultivateur*, par Mathieu Dombasle.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites. *Alfred Labarraque & Co*

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sur qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz. *Rogé & Co*

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse. *Clertan & Co*

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives ; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins. *Belloc*

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins. *Vallet*

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :

— Cahors, Vinel ; — Figeac, Puel ; — Gourdon, Cabanès ; — St-Geré, Lafon ; — Souillac, Planacassagne. —